

PROCESSUS DE CO-CONSTRUCTION DU PROJET DE TERRITOIRE DU BASSIN VERSANT DU TESCOU

*Conditions et moyens d'une meilleure gestion
de la qualité du territoire du bassin versant du
Tescou : quelle stratégie pour la ressource en
eau ?*

1

ADEPRINA/API

Présentation de la démarche

10 mars 2017

INTRODUCTION

- Un cadre contractuel d'intervention entre l'ADEPRINA-API et le Département.
- Un cahier des charges en deux points :
 - Une phase de « diagnostic partagé »
 - Une phase de « propositions rédactionnelles d'actions »
- Une méthode proposée pour répondre à ce cahier des charges : l'approche patrimoniale, éprouvée dans de nombreuses situations, avec des intervenants expérimentés.
- Une démarche tournée vers l'action, qui repose sur l'implication volontaire des acteurs du territoire.



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DÉMARCHE POUR PARVENIR AU PROJET DE TERRITOIRE

3

*Conditions et moyens d'une meilleure gestion de la qualité du territoire du bassin versant du Tescou :
quelle stratégie pour la ressource en eau ?*

DÉROULEMENT GÉNÉRAL

- 5 séminaires **par « familles d'acteurs »** pour l'élaboration de thèmes transverses co-construits
- 4 séminaires **par thématique**
- 4 réunions de **consolidation du travail par thématique**
- 1 réunion de présentation d'une **esquisse de projet de territoire**
- 4 réunions d'**approfondissement des actions**
- Négociation d'un **projet de territoire final**

LES 5 SÉMINAIRES PAR FAMILLES (1)

- Les 5 familles
 - « Services de l'Etat et des collectivités »
 - « Élus »
 - « Agriculteurs »
 - « Autres acteurs de la vie du territoire »
 - « Autres acteurs économiques »
- Les groupes « famille » sont composés chacun de 12 à 15 personnes

LES 5 SÉMINAIRES PAR FAMILLES (2)

- Au bout des deux jours de travail, un document exprime :
 - le diagnostic de la famille sur la situation avec les éléments partageable
 - les thèmes à proposer aux autres familles
- L'équipe de facilitation croise les 5 diagnostics et les propositions de thèmes et propose une formulation de **thèmes transverses** lors de la restitution, soumis aux participants pour discussion

LES 4 SÉMINAIRES PAR THÈMES

- Chaque groupe thématique comporte 12 à 15 personnes
- Chaque participant aux groupes thématiques reçoit un « document de thème » reprenant les éléments de chaque groupe famille ayant trait à ce thème.
- Sur cette base, les participants travaillent sur :
 - un diagnostic thématique
 - **une stratégie** thématique comportant un mode de **gouvernance** adapté
 - puis, des « **fiches actions** » sont rédigées sur le même canevas, action par action
- Ce travail est consolidé lors de **4 réunions**, ouvertes à une vingtaine de participants

LA MÊME MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE POUR TOUS LES SÉMINAIRES :



FINALISATION DU PROJET DE TERRITOIRE

- Une **esquisse de projet de territoire** est présentée par l'équipe de facilitation, sur la base du travail par famille et par thème

Puis, en parallèle sont menés :

- La **négociation** autour de cette esquisse de projet de territoire
- **4 ateliers d'approfondissement** par actions coordonnées entre elles
- La rédaction finale **du projet de territoire**

CE QUI EST PRODUIT

- Le verbatim des échanges est noté durant les réunions et projeté en direct aux participants.
- Tous les documents sont rédigés par l'équipe de facilitation sur la base du verbatim.
- Tous les documents sont soumis aux participants des réunions concernés pour qualification et validation.
- Notre engagement, en tant qu'équipe, est de parvenir à **un projet de territoire « signable »**. La signature des acteurs, elle, relève de leur liberté propre.

NOTRE APPROCHE EN RÉSUMÉ

- La mobilisation d'environ **80 acteurs** porteurs d'une grande diversité de points de vue
- Un haut niveau **d'écoute mutuelle** des acteurs
- Des *livrables intermédiaires* qui permettent de **suivre la co-construction**
- Des *livrables finaux* qui permettent de **formaliser l'engagement ensemble** avec un **projet de territoire** composé :
 - d'un document d'engagement ensemble contenant un diagnostic partagé, un mode de gouvernance et des axes d'actions
 - d'actions approfondies reliées entre elles par un cadre stratégique global



L'ESPRIT DANS LEQUEL NOUS TRAVAILLONS

12

LES RÈGLES DU COMMUN

- Respecter l'identité de l'autre pour passer de bons contrats avec lui
- Susciter le désir plutôt que la contrainte
- Avoir des structures vulnérables au désengagement pour mieux s'engager

LA DÉONTOLOGIE

- Chacun est informé du nom de commanditaire (le département du Tarn) et du titre de la démarche :
*Conditions et moyens d'une meilleure gestion de la qualité du territoire du bassin versant du Tescou :
quelle stratégie pour la ressource en eau ?*
- Chaque participation est libre et volontaire
- Les propos tenus durant les séminaires sont confidentiels, les documents ne sont donnés au commanditaire qu'une fois validés par les participants
- La rédaction des documents est sous la responsabilité de l'équipe de facilitation
- La diffusion des données est sous la responsabilité du commanditaire

NOTRE RÔLE DANS LES SÉMINAIRES (FAMILLES ET THÈMES)

- Garantir l'équité du temps de parole au sein du groupe
- Proposer des modes d'implication clairs : les temps de réunion annoncés sont respectés
- Proposer des reformulations acceptables par tous
- Mobiliser l'expertise de chacun : nous n'intervenons pas sur le fond, les thématiques et les actions sont celles issues du travail des participants et non le fruit d'une expertise technique extérieure de notre part
- Faciliter l'émergence d'un champ d'action possible respectueux de tous

NOTRE RÔLE POUR LE PROJET DE TERRITOIRE A SIGNER

- Mettre en forme les éléments produits par les participants
- Accompagner les acteurs vers la signature, libre et volontaire, du document, dans la limite du cadre contractuel prévu avec le commanditaire, le département du Tarn
- Proposer un mode de gouvernance sur la base :
 - des éléments recueillis dans les groupes de travail
 - de la réalité de la structuration du territoire
 - des démarches patrimoniales mises en œuvre sur d'autres territoires

QUELQUES PRÉCISIONS SUR LA MÉTHODE

- Cette procédure ne vise pas à aboutir à une décision contraignante qui s'impose à tous, obtenue par vote.
- Elle n'est pas une procédure de simple participation des citoyens mais la rencontre et la négociation sécurisées entre d'acteurs libres et volontaires pour agir.
- La méthode ne vise pas une représentation pondérée de chacun des acteurs. Nous visons une réunion des acteurs et des points de vue, dans leur diversité, tels qu'ils existent sur le territoire.
- C'est un processus de recherche d'un dessein commun possible de territoire, partageable par le plus grand nombre.



QUELS MODES D'ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS ?

18

DANS LES GROUPES DE TRAVAIL

- Il est demandé à chacun de s'engager à participer à un cycle entier à chaque fois de façon à maintenir la même composition du groupe : cycle « famille », cycle « thématique »
- Il n'y a pas de vote au sein des familles mais la recherche de ce qui est « partageable »
- A chaque début et fin de « cycle » (famille ou thème) les participants peuvent choisir de valider ou non les documents produits, de se retirer de la démarche s'ils l'estiment nécessaire.
Dans ce cas, nous leur demanderons de le notifier explicitement par écrit à l'équipe de facilitation en donnant le motif de leur retrait.

IMPLICATION DEMANDÉE AUX PARTICIPANTS

Cycle	Implication par personne
Familles	2 fois 1 journée entière La lecture du document pour sa validation (propositions d'amendements) 1 restitution de 2 heures 1 restitution de l'esquisse de projet de territoire
Thèmes	2 fois 1 journée entière La lecture du document et sa validation (propositions d'amendements) 1 restitution de l'esquisse de projet de territoire <i>Tous les participants des familles ne sont pas nécessairement participants aux thèmes</i>
Consolidation des thèmes	4 thèmes 1 réunion de 2h par thème
Approfondissement des actions	4 groupes actions 2 réunions de 2h par groupe action

LE MODE D'ENGAGEMENT FINAL DANS LE PROJET DE TERRITOIRE

- Chaque acteur sera sollicité pour signer le document « projet de territoire » final issu de toute la démarche.
- Chaque acteur pourra ainsi mobiliser les procédures qui lui sont propres pour la prise de décision quant à la signature du document.
- L'équipe de facilitation accompagnera ce processus de signature dans la limite du volume de travail et des délais contractuels prévus avec le commanditaire.



22

LES PARTICIPANTS

Recherche d'une diversité de points de vue sur la situation du bassin versant du Tescou

ASSURER LA DIVERSITÉ DES POINTS DE VUE :

LES CRITÈRES POUR CONSTITUER LES GROUPES « FAMILLE »

- Premier critère : avoir été audité.
- Deuxième critère : vivre et/ou travailler dans le bassin versant
- Troisième critère : compléter la diversité des points de vue dans le bassin versant

POUR LA SUITE DE LA DÉMARCHE

- Les étapes ci-dessous seront l'occasion de mobiliser d'autres acteurs, s'ils le souhaitent, avec des niveaux d'engagement variables :
 - les séminaires thématiques : par exemple, implication d'experts reconnus sur tel ou tel thème
 - les réunions de consolidation des thèmes
 - la restitution de l'esquisse de projet de territoire
 - les groupes d'approfondissement des actions
- Les membres du « groupe citoyen », tirés au sort, pourront participer, s'ils le souhaitent, à tout ou partie de ces réunions



LE CALENDRIER

25

CYCLE « FAMILLE »

- Lieu : Salvagnac
- Premières journées (9h-17h) :
 - 30 mars : famille « élus » et famille « vie du territoire »
 - 31 mars : famille « agriculteurs », famille « services de l'Etat et de collectivités » et famille « autres acteurs économiques »
- Deuxièmes journées (9h-17h) :
 - 10 avril : famille « agriculteurs »
 - 20 avril : familles « élus » et famille « vie du territoire »
 - 21 avril : famille « services de l'Etat et des collectivités » et famille « autres acteurs économiques »
- Restitution interfamilles : le 11 mai de 18h à 20h

CYCLE « THÈMES » (À CONFIRMER)

- Lieu : Salvagnac
- Premières journées (9h-17h) :
 - 22 mai : thèmes 1 et 2
 - 23 mai : thèmes 3 et 4
- Deuxièmes journées (9h-17h) :
 - 6 juin : thèmes 1 et 2
 - 7 juin : thèmes 3 et 4
- Réunions de consolidation des thèmes : 27 juin
 - Thèmes 1 et 2 : 10h-12h (2 réunions en parallèle)
 - Thèmes 3 et 4 : 14h-16h (2 réunions en parallèle)

FINALISATION DU PROJET DE TERRITOIRE

- Restitution de l'**esquisse de projet de territoire** : septembre 2017
- 4 **ateliers d'approfondissement** des actions : octobre 2017
- **Projet de territoire « signable »** : octobre 2017



NOTRE ÉQUIPE

29

- Chef de projet : **Vincent Pupin**
- Faciliteur : **Matthieu Ollagnon**
- Faciliteur : **Marc Valenzisi**
- Equipe rédacteurs séminaires : **Marie Weis, Pomme Sturm, Olivier Malinaud**
- Superviseur : **Henry Ollagnon**
- Coordinateur ADEPRINA-API : **Ambroise de Montbel**